

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le treize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/12//2016

Présents : tous les conseillers municipaux en exercice à l'exception de :

- Mme BOURGEON Charline
- Mme GUILHOT Caroline a donné procuration à M. MOMBARD Dominique
- Monsieur VALLET Alain a donné procuration à M. MACHON Yves
- Monsieur BONHORE Nicolas a donné procuration à M. BERNARD Patrick
- Mme BARNERON Séverine a donné procuration à Mme JABOULEY Aurélie
- Mme JOLIVET Véronique a donné procuration à Mme GRAILLAT Colette
- M. LARRA Stéphane a donné procuration à Mme GUILLEMINOT Karine

Mme Colette GRAILLAT a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Décisions du maire / DIA ;**
- 2. Urbanisme ;**
- 3. Rapport du SDED ;**
- 4. Rapport Eau / Assainissement / déchets ;**
- 5. Finances :**
 - a. Vote du Budget Primitif 2017 ;**
- 6. Questions diverses ;**

Le procès-verbal du dernier conseil est approuvé à l'unanimité.

1. Décisions du maire / DIA :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'ils ont été prises depuis la dernière réunion :

N° de Décision	Date de la décision	Objet
DEC66_2016	21/11/2016	Vente concession M. COING Philippe
DEC67_2016	22/11/2016	DIA Vente HPR
DEC68_2016	01/12/2016	DIA Vente CHAMBAUD
DEC69_2016	08/12/2016	DIA Vente RUCHON

2. Urbanisme :

Dossiers en cours :

Monsieur Gilbert PALLAIS donne connaissance des dossiers examinés par la commission d'urbanisme depuis le dernier conseil municipal. Aucun n'appelle d'observation particulière de la part de la commission ad hoc.

3. Rapport du SDED :

Présenté en détail par Alain VALLET, ce rapport n'appelle aucune observation.

4. Rapport Eau / Assainissement / déchets :

Point retiré de l'ordre du jour et reporté à un prochain conseil municipal

5. Finances :

Fonctionnement : Monsieur le maire souligne en recette :

- ✓ la baisse du compte 6419, dû au départ d'un agent en contrat d'avenir,
- ✓ l'augmentation du montant des loyers perçus par la commune (loyer de la Médiathèque).

Investissement : Monsieur le maire informe qu'il n'y aura pas d'emprunt prévu, et si possible ce sera le cas jusqu'à la fin du mandat. L'opération de la Zone de Loisirs des Guinches est terminée. Une opération Salle des Fêtes est créée au budget 2017.

a. **Vote du Budget Primitif 2017:**

Monsieur MOMBARD rappelle les réunions de travail au cours desquelles le Conseil Municipal a pris connaissance dans le détail de sa proposition de budget. Il informe les membres présents, que du fait de la précocité de la date du vote du BP 2017, il n'y a pas de reprise de résultats ni d'affectation, et que des ajustements seront faits après le vote du Compte Administratif (CA) au printemps 2017.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer officiellement pour l'adoption de ce budget :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1.761.800 €	952.000 €
RECETTES	1.761.800 €	952.000 €

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil municipal vote le budget primitif tel qu'il est présenté, à l'unanimité.

6. Questions diverses :

- Délibération autorisant le maire à signer la Déclaration Préalable et l'Autorisation de Travaux pour la construction d'une salle de réunion pour la pétanque :

Le maire rappelle le projet de l'aménagement de la Zone de Loisirs des Guinches. Il rappelle la maîtrise d'œuvre confiée au cabinet d'architecture GC Cordeil en étroite collaboration avec M. COGNE Bernard.

Il donne connaissance du projet de Déclaration Préalable et d'Autorisation de Travaux pour la construction d'une salle de réunion pour la pétanque.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la demande de Déclaration Préalable et d'Autorisation de Travaux et tous les documents s'y rapportant

- Décisions modificatives :

DM 9 :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
R-7067 : Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Total Général		20 000,00 €		20 000,00 €

DM 10 :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-VIGNES : ACCES GRANDES VIGNES	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 500,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré vote ces mouvements de crédits à l'unanimité.

- *Répartition des charges du service de la médiathèque :*

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la compétence « Médiathèque » a été transférée à Valence Romans Sud Rhône Alpes depuis le 01/01/2016.

Plusieurs réunions de la CLECT ont permis de définir les clés de répartition des dépenses qui sont maintenues à la charge de la commune et qui devront être « refacturées » à l'Agglomération.

Monsieur le Maire donne connaissance au conseil municipal du détail des charges à répercuter :

Poste	Total €		charges communes	charges directes
		clé de repartition	part médiathèque (230/895 M2)	part médiathèque (100 %)
Eau Asst	178,00 €	230/895 M2	45,74	
Réparations	922,00 €	230/895 M2	236,94	
Maintenance ascenseur	1 027,00 €	230/895 M2	263,92	
Frais tel alarme/ascenseur et salle polyvalente	1 035,00 €	230/895 M2	265,98	
Energie électricité	3 839,00 €	230/895 M2	986,56	
Chauffage	5 131,00 €	230/895 M2	1318,58	
Contrats de prest° de service (telesurveillance +entretien)	1 865,00 €	230/895 M2	479,27	
Assurance bat.				180,00
Maintenance copieur				560,00
Ent et réparations				2543
Telephone				870
<i>Sous Total</i>			<i>3596,99</i>	<i>4153,00</i>
<i>SALAIRES :</i>	montant de base	nb d'heures/an	<i>total</i>	
<i>Direction générale/ressources humaines/comptabilité</i>	39,60 €	24	<i>950,4</i>	
<i>Entretien ménager</i>	20,90 €	316	<i>6604,4</i>	
<i>service technique</i>	24,20 €	24	<i>580,8</i>	

<i>Sous Total</i>			<i>8135,6</i>	
TOTAL GENERAL			15885,59	

et du projet de convention à valider.

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du dossier et en avoir délibéré,

- ✓ VALIDE le détail des charges tel que présenté ci-dessus, et les clés de répartition proposées, soit un montant de 15.885,59 € pour l'année 2016,
- ✓ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention présentée,
- ✓ DIT que la recette est prévue au budget de l'exercice 2016,

- Carte Nationale d'Identité :

Monsieur MOMBARD propose de continuer à rendre un service à la population pour les CNI uniquement. Gilbert PALLAIS et Karine GUILLEMINOT sont favorables au maintien d'un service public de qualité pour les moursois pour tous les services (CNI, passeports, permis de conduire....)

Monsieur MOMBARD quitte la réunion : Gilbert PALLAIS 1^o adjoint prend la présidence du Conseil Municipal.

- Dates à retenir :

- Vendredi 16/12 : Soirée Pyjama Eclats d'Lire,
- Vendredi 16/12 : Arbre de Noël des Vémos,
- Dimanche 18/12 : exposition peinture à la Mairie – Vernissage samedi,
- Vendredi 06/01/2017 : Soirée des vœux de la commune,
- Prochain CM le 17/01/2017,
- Dimanche : Trophée du BMX,
- Gilbert PALLAIS signale que les travaux du BMX sont terminés.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée.

Le Maire,

BARNERON Séverine Absente représentée	BELLANGER Lionel	BERNARD Patrick	BONHOURS Nicolas Absent représenté	BOUCHET Jennifer	BOURGEON Charline Absente
DESSEMOND Arlette	GOMEZ David	GRAILLAT Colette	GUICHARD Valérie	GUILHOT Caroline Absente représentée	GUILLEMINOT Karine

JABOULEY Aurélie	JOLIVET Véronique Absente représentée	LARRA Stéphane Absent représenté	MACHON Yves	MOMBARD Dominique	PALLAIS Gilbert
ROUX Gilles	ROUX Josiane	SANDON Loïc	SGRO Fabienne	VALLET Alain Absent représenté	